

**Soutien hors domicile.** Que la personne dont vous vous occupez quotidiennement soit une personne âgée, une personne vivant avec la maladie d'Alzheimer ou un handicap, le canton met à votre disposition des structures de répit (selon la situation et les besoins requis) afin que vous ne vous épuisez pas.

**Foyers de jour, jour-nuit, spécialisé et de nuit.** Ces foyers sont des lieux d'accueil et de soutien psycho-médico-social destinés aux personnes âgées en perte d'autonomie. Ce sont des espaces de vie partagée périodique et/ou transitoire. La personne dépendante de vous est alors prise en charge par le foyer, vous laissant ainsi la possibilité de souffler et de vous octroyer un peu de répit.

**Foyers à Genève.** L'unité d'accueil temporaire de répit (UATR) accueille pour un séjour temporaire des personnes d'âge AVS dont la personne proche aidante (et/ou son réseau) est momentanément empêchée. La personne dépendante est accompagnée dans les activités de la vie quotidienne et domestique en tenant compte de son état de santé physique et/ou psychique et/ou cognitif.

**L'hôpital de jour** est une structure thérapeutique diurne ouverte 5 jours sur 7. Les unités gériatriques communautaires (UGC) des sites de Belle-Idée et de Loëx visent à améliorer le maintien à domicile des personnes âgées en développant leurs habilités et en soutenant le réseau informel et formel. Les soins sont fournis par une équipe multidisciplinaire avec la présence d'un médecin.

**Séjours séniors :** Pour public âgé et très âgé (moyenne d'âge 83 ans). Sur demande, assure la continuité des soins à domicile (situation stable et degré d'autonomie suffisant). Accès mobilité réduite, présence 24h/24 et 7j/7. Diverses animations et excursions sont proposées. Soutien financier possible à travers Pro Senectute Genève.

**La ligne Proch'Info 058 317 7000 –  
un numéro unique au Canton de Genève pour tous les renseignements**

\*\*\*\*\*

### **AAFI-AFICS**

**Association des Anciens Fonctionnaires Internationaux –  
Association of Former International Civil Servants**

**Présidente : Odette FODRAL  
Palais des Nations, bureau E.2078  
(Copyright@AAFI-AFICS, Juin 2023)**

## **Canton de Genève - Proche Aidance Genève**



Chacun peut être amené un jour à devenir proche aidant d'un parent, d'un enfant, d'un ami, d'un voisin. Avec le vieillissement de la population, le rôle joué par les proches aidants augmente de manière significative. A Genève, des structures de répit, du soutien à domicile, des groupes de paroles permettent aux proches aidants de trouver de l'aide et de s'accorder du temps pour éviter de s'épuiser et ainsi d'être disponibles pour les proches aidés.



Un numéro unique au Canton de Genève - la ligne **Proch'Info** répond à vos questions en toute confidentialité, vous oriente et vous met en relation avec l'institution ou l'association pouvant vous venir en aide et répondre à vos besoins spécifiques (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h)

## Nous sommes toutes et tous des proches aidant.e.s. potentiel.le.s.

Un-e proche aidant-e est une personne de l'entourage immédiat d'un individu dépendant d'assistance pour certaines activités de la vie quotidienne, qui, à titre non professionnel et informel, lui assure de façon régulière des services d'aide, de soins ou de présence, de nature et d'intensité variées destinées à compenser ses incapacités ou difficultés ou encore d'assurer sa sécurité, le maintien de son identité et de son bien-être social. Le proche aidant peut s'occuper de son conjoint, d'un de ses parents, d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur ou encore d'un ami ou d'un voisin.

**Les risques** : Si le fait de s'engager auprès d'un proche constitue un moment d'échange humain à la fois valorisant et gratifiant, il s'accompagne souvent d'effets secondaires tels que l'épuisement physique, le stress ou l'isolement. Ces symptômes peuvent avoir des conséquences sur votre santé et affecter vos relations sociales. Il est primordial que vous demandiez du soutien auprès des institutions ou associations pouvant répondre à vos besoins spécifiques.

**Stratégie cantonale** : Depuis 2013, l'Etat de Genève a augmenté le nombre de structures de répit pour les proches aidants. Le programme de soutien aux proches aidants du Canton de Genève émet des pistes et des solutions pratiques pour soutenir davantage les proches aidants.

### Les rencontres dans le Canton de Genève qui peuvent aider un proche aidant :

Les espaces d'écoute sont destinés aux personnes qui accompagnent un proche

dépendant. Ils offrent une pause précieuse, un moment de respiration dans un quotidien parfois difficile. Ils favorisent le partage d'expériences et la mise en commun de solutions. Animés par des professionnels, ils sont gratuits et ouverts à tous, indépendamment du lieu

de domicile :

A Carouge : 022 308 15 30 ([sas@carouge.ch](mailto:sas@carouge.ch))

A Genève : 0800 18 19 20 ([citeseighbors@ville.ge.ch](mailto:citeseighbors@ville.ge.ch))

A Onex : 022 879 89 11 ([ssse@onex.ch](mailto:ssse@onex.ch))

A Vernier : 022 3076 06 70 ([seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch))

**Carte d'urgence pour le proche aidant**. Si vous devez avoir un malaise ou un accident, en cas d'urgence ou d'indisponibilité temporaire, la **carte d'urgence proche aidant-e** permet aux professionnels de la santé et du social de vous identifier en tant que proche aidant-e d'une personne dépendante et d'avertir une personne prête à prendre la relève et dont les coordonnées figurent au dos de la carte. Pour obtenir une carte d'urgence, vous pouvez vous adresser aux associations-membres de la Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile ou à votre commune. La carte d'urgence doit être dûment remplie (pour plus des renseignements : **058 317 7000**)

aidante de se rendre à sa formation.

Les formations permettent aux personnes aidantes de :

- Accompagner au mieux la personne aidée
- Acquérir des connaissances, des savoir-être et savoir-faire pour mieux comprendre et analyser les situations rencontrées
- Trouver des solutions aux problématiques et apprendre à anticiper les obstacles
- Préserver sa santé
- Rencontrer d'autres personnes vivant une situation similaire et partager vos expériences
- Mieux connaître le réseau de professionnels pouvant vous aider
- Participer à la qualité et à la sécurité de la prise en soins de votre proche aidé
- Valoriser les compétences acquises lors de l'accompagnement auprès de la personne aidée

**Aide financière et administrative**. En appelant la centrale proch'info **058 317 7000** vous

serez orienté-e vers une assistante sociale. Après analyse de votre situation, elle vous

guidera ou vous accompagnera selon vos besoins dans vos démarches.

**Relève à domicile**. Le soutien à domicile est une aide ponctuelle visant à aider le proche aidant. Une personne habilitée vient à domicile pour relayer le proche aidant dans ses tâches ordinaires auprès du proche aidé. A Genève, plusieurs structures peuvent offrir des mesures de répit selon la situation et les besoins requis.

- Croix-Rouge genevoise

Tel 022 304 04 04

- Lecture et compagnie

Tel 022 321 44 56 ; <https://www.lectureetcompagnie.ch>

- Pro Senectute Genève

Tel 022 807 05 65; [www.ge.prosenectute.ch](http://www.ge.prosenectute.ch); [acompassments@ge.prosenectute.ch](mailto:acompassments@ge.prosenectute.ch)

- Fondation Pro-Xy

Tel 079 108 4172; [www.pro-xy.ch](http://www.pro-xy.ch); email : [gdevecch@phy-xy.ch](mailto:gdevecch@phy-xy.ch)

- Alzheimer Genève (pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres démences), Tel 022 723 23 33 ; <https://www.alzheimer-schweiz.ch> en partenariat avec Pro Senectute Genève 022 807 0565 et 022 723 23 33, email : [acompassments@ge.prosenectute.ch](mailto:acompassments@ge.prosenectute.ch); le tarif est de 26.- CHF/heure reconnu par le Service des prestations complémentaires (SPC).